

399167-2026 - Mise en concurrence

France – Services d'architecture – Marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une passerelle piétonne - Citadelle Miollis à Ajaccio

OJ S 111/2026 11/06/2026

Avis de concours

Services

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: SPL AMETARRA

Adresse électronique: ametarra@ametarra.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Logement et équipements collectifs

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché de Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une passerelle piétonne - Citadelle Miollis à Ajaccio

Description: La présente consultation vise à sélectionner le maître d'œuvre pour la conception et le suivi de la réalisation d'une passerelle piétonne destinée à relier la Citadelle d'Ajaccio au tissu urbain existant, renforcer les continuités piétonnes, l'ouvrir sur la Ville et de mettre en valeur des espaces urbains et paysagers du site. L'opération porte sur la définition d'un ouvrage d'art exclusivement dédié aux piétons, intégrant les aménagements nécessaires à son insertion dans les espaces publics existants, tant en termes d'accès que de traitement des abords. Le présent concours comprend 2 tranches. Tranche ferme : Réalisation d'une passerelle piétonne dans le prolongement de la Rue Bonaparte. Tranche conditionnelle : Réaménagement de l'espace des douves en articulation avec la passerelle afin de valoriser ce patrimoine et d'assurer une continuité qualitative des parcours.

Identifiant de la procédure: 9778bd54-5d2e-41d8-b8fd-cb4f8009815f

Identifiant interne: 26CIT003

Type de procédure: Autre procédure en plusieurs étapes

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: Le marché sera conclu sans publicité ni mise en concurrence en application de l'article R. 2122-6 du code de la commande publique (CCP), à la suite de la présente procédure de concours restreint mise en œuvre en application des articles L. 2125-1, R. 2162-15 à R. 2162-26, et R. 2172-1 à R. 2172-6 de ce même code.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71200000 Services d'architecture

2.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Citadelle Miollis Bd Danièle Casanova

Ville: Ajaccio

Code postal: 20000

Subdivision pays (NUTS): Corse-du-Sud (FRM01)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Maîtrise d'oeuvre pour la conception et le suivi de la réalisation d'une passerelle piétonne entre le boulevard Danièle Casanova et la Citadelle d'Ajaccio.

Description: Conception et le suivi de la réalisation d'une passerelle piétonne. Le marché comprend 2 tranches. Tranche ferme : Réalisation d'une passerelle piétonne dans le prolongement de la Rue Bonaparte. Tranche conditionnelle : Réaménagement de l'espace des douves en articulation avec la passerelle afin de valoriser ce patrimoine et d'assurer une continuité qualitative des parcours.

Identifiant interne: Lot unique

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.2. Lieu d'exécution

Adresse postale: Citadelle Miollis Bd Danièle Casanova

Ville: Ajaccio

Code postal: 20000

Subdivision pays (NUTS): Corse-du-Sud (FRM01)

Pays: France

Informations complémentaires: Phase offres : une visite obligatoire du site aura lieu au plus tôt 7 jours après la notification par le pouvoir adjudicateur de la sélection des candidats et au plus tard 1 mois avant la remise des offres. cf Règlement de la consultation.

5.1.6. Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Chiffre d'affaires annuel général

Description du critère de sélection: Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours du ou des derniers exercices disponibles.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Assurance responsabilité professionnelle pour les risques

Description du critère de sélection: Chaque membre de l'équipe de maîtrise d'œuvre devra fournir la preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents précisant la compagnie, date de validité et garanties souscrites.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Effectif moyen annuel

Description du critère de sélection: Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat de la ou des dernières années.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Inscription à un registre professionnel pertinent

Description du critère de sélection: Profession réservée : Conformément aux dispositions de l'article 3 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, la demande de permis de construire ne peut être instruite que si la personne qui désire entreprendre des travaux soumis à une autorisation a fait appel à un architecte pour établir le projet faisant l'objet de la demande de permis de construire (L 431-1 du code de l'urbanisme). Il en ressort que le recours à l'architecte est par principe obligatoire pour toutes les autorisations d'urbanisme relatives aux constructions.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Mesures pour garantir la qualité

Description du critère de sélection: Note méthodologique : présenter les motivations particulières de leur équipe et être relative au fonctionnement de l'équipe de maîtrise d'œuvre. La note présentera une méthodologie expliquant le fonctionnement de l'équipe : rôle de chacun, fonctionnement interne à la maîtrise d'œuvre et détail du fonctionnement proposé en lien avec la maîtrise d'ouvrage (A4 – 4 à 6 pages y/c organigrammes).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Références sur des services spécifiés

Description du critère de sélection: Les candidats présenteront une liste de 5 références au regard des différents objets du concours, notamment la réalisation d'ouvrage d'art et d'aménagements paysagers.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Qualifications éducatives et professionnelles pertinentes

Description du critère de sélection: Le groupement doit présenter les qualités suivantes:

L'architecte doit être Architecte en chef des monuments historiques ou titulaire du diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture mention "architecture et patrimoine" ou de tout autre diplôme reconnu de niveau équivalent, justifiant de dix années d'expérience dans le domaine de la restauration du patrimoine bâti ancien. Bureau d'études structures Paysagiste Eclairagiste Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 1

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution**Critère:**

Type: Qualité

Description: Adéquation au programme et compréhension des enjeux (15 points)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 15

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualités paysagères, architecturales et environnementales (40 points)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 40

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualités techniques et fonctionnelles (25 points)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 25

Critère:

Type: Qualité

Description: Qualité financière et adéquation au budget prévisionnel (20 points)

Catégorie du critère d'attribution poids: Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution: 20

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://marchesonline.achatpublic.com>

5.1.12. Conditions du marché public**Modalités de sélection du concours:**

La décision du jury est contraignante pour l'acheteur: non

Membres du jury: cf Règlement de concours.

Valeur de la prime: 12 000,00 EUR

Prime:

Rang du candidat recevant la prime: 3

Informations complémentaires: Les participants recevront sur proposition du jury une prime de concours de 12 000 € HT (14 400 euros TTC). Toutefois, sur proposition du jury, si les prestations fournies par les concurrents étaient non conformes au règlement du concours ou au programme cette prime pourrait être réduite voire supprimée. Le paiement des primes sera effectué dans un délai de 60 jours sur le compte du mandataire de chaque groupement candidat, à compter de la demande de paiement.

Tout marché de services faisant suite au concours sera attribué à l'un des lauréats du concours

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requête

Adresse de soumission: <https://marchesonline.achatpublic.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 17/07/2026 12:00:00 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le référé précontractuel (art. 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique) pouvant être exercé avant la signature du contrat. Le référé contractuel (art. 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 relative aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique) pouvant être exercé jusqu'au trente et unième jour suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: SPL AMETARRA

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché: SPL AMETARRA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: SPL AMETARRA

Organisation qui traite les offres: SAS EMMANUELLI - LOVERINI Commissaires de justice associés

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: SPL AMETARRA

Numéro d'enregistrement: 81241048800017

Adresse postale: 1 boulevard Danièle Casanova

Ville: Ajaccio

Code postal: 20000

Subdivision pays (NUTS): Corse-du-Sud (FRM01)

Pays: France

Point de contact: M. FOLACCI Jean-Joseph - Directeur Général

Adresse électronique: ametarra@ametarra.fr

Téléphone: 0495740662

Adresse URL pour l'échange d'informations: https://api.publication.marchesonline.com/externe/apc-consultation-access?consultation_id=4034909

Rôles de cette organisation:

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

8.1. ORG-0003

Nom officiel: SAS EMMANUELLI - LOVERINI Commissaires de justice associés

Numéro d'enregistrement: 38842169500031

Adresse postale: Avenue Maréchal Lyautey – Résidence La Rocade Bât A3

Ville: Ajaccio
Code postal: 20090
Subdivision pays (NUTS): Corse-du-Sud (FRM01)
Pays: France
Adresse électronique: contact@commissairedejustice.corsica
Téléphone: 04 95 10 96 00

Rôles de cette organisation:

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal judiciaire de Marseille
Numéro d'enregistrement: 17130111200776
Adresse postale: 6 rue Joseph Autran
Ville: Marseille
Code postal: 13
Subdivision pays (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Pays: France
Adresse électronique: tj-marseille@justice.fr
Téléphone: 0491155050

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: d05b5d0d-6e83-41b2-9c65-b6d356a8470d - 01
Type de formulaire: Mise en concurrence
Type d'avis: Avis de concours
Sous-type d'avis: 23
Date d'envoi de l'avis: 09/06/2026 16:01:36 (UTC+02:00) Heure de l'Europe orientale, heure d'été de l'Europe centrale
Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français
Numéro de publication de l'avis: 399167-2026
Numéro de publication au JO S: 111/2026
Date de publication: 11/06/2026